

Procès-verbal – assemblée extraordinaire de parents 16 janvier 2018

École Notre-Dame-de-la-Garde

Ouverture de l'assemblée

Début de l'assemblée à 19h07 par Mme Pascale Robert – Présidente du CÉ

Choix d'un(e) secrétaire

Lyne Garneau, secrétaire d'école

Adoption de l'ordre du jour

Adopté tel que présenté

Explications sur le déroulement de l'assemblée et informations sur la suite du processus de consultation

Présentations des scénarios alternatifs et questions de précision (pas de délibération ce soir)

Délibération au CÉ du 23 janvier prochain

Le 13 février retour de consultation

20 février conseil des commissaires

Élection d'un(e) délégué(e) au comité régional de parents du regroupement sud (CRPRS) et d'un(e) substitut (ne peut pas être un des substituts élus au CÉ)

Lecture du rôle des élus par Josée Lapierre

M. Benoit Auclair se présente au CPRS – élu par acclamation

Substitut – aucun

Présentations des projets dans le cadre de la consultation sur le redécoupage de bassin lié à l'annexe Crawford

Josée Lapierre : Y a-t-il des parents qui sont présents ce soir et qui ont été touchés par le déplacement des maternelles? Si un déplacement était obligatoire, est-ce que ça vous chanterait plus que votre enfant de la maternelle soit à Crawford où à La Paix? Réponse : Un parent explique sa préférence pour Crawford.

Scénario 3^e cycle : Considérant que lorsque l'élève habite à plus de 1,7 km de l'école, il ne peut pas être marcheur, comment avez-vous évalué le transport de ces élèves le matin vers l'Annexe?

Comment arrivez-vous à la conclusion que ce scénario n'implique pas de coupures de personnel? En lien avec les profils proposés pour le 3^e cycle dans le 3^e scénario, qui sont les parents, ici présents, qui sont intéressés à envoyer leur enfant à l'ESMR au secondaire?

La direction précise que l'obtention du permis de construction appartient à la CS et non à l'école NDG.

Sophie Mathieu : Transport scolaire, quelle est l'offre la plus avantageuse entre La Paix par rapport à l'Annexe?

Andrée-Anne Dupont : 3^e cycle marcheurs, comment s'est considéré? Trottibus... Peut-on rerépondre au sondage?

M. Geoffroy Lord : L'Annexe serait à moitié vide pour y amener des élèves de Lasalle selon M. Paul St-Onge. Il parle d'un comité des profs qui serait en faveur avec le scénario 3, car ils veulent un projet stimulant à l'Annexe plutôt qu'un redécoupage.

Mme Gutierrez : Scénario 1 : Avant les maternelles de NDG allaient à l'Annexe en transport. Pourquoi les règles pour le 3^e cycle seraient différentes? Possible ou non et est-ce selon l'âge?

Patrice Dubuc : Lors de la réunion régionale du mois de décembre selon M. Richard Guillemette, un projet de redécoupage, solution aurait du transport en commun à 100%.

Le projet a été apporté aux parents à la fin novembre 2017 par la CS sans que les parents aient le temps de discuter pour apporter leurs propositions d'accord ou de désaccord, ce qui est inacceptable selon un parent, **M. Pierre-Luc Dufour**.

M. Bruno Mellet : M. Mellet est sur le CÉ depuis plusieurs années pour se préoccuper de ce qui se passe à l'école, et ce, bien avant les enjeux actuels.

Antoine Richard : Veut savoir si la CS a fait en sorte que la possibilité de refus en bloc de la proposition soit la seule option. Selon lui, l'OCPM qui a fait que ce soit une école de marcheur et non une école de quartier avec du transport donc pour désengorger NDG.

Frédérique Raynaud : Selon elle, beaucoup d'enseignants qui seraient ouverts à ce nouveau projet de déplacement d'un cycle à l'Annexe. L'importance est le sentiment d'appartenance à une école que ce soit une bâtisse divisé d'une autre ou non.

M. Couillard : L'Annexe se doit de désengorger NDG.

M. Thomas : La stabilité qui prime à l'école. Scénario des maternelles, activités spéciales et le 3^e cycle ne serait pas démantelé avant de partir?

Josiane Lemay : Le projet a été mis dans la gorge des parents selon l'article 89 et disait que l'Annexe devait appartenir à NDG. Elle a le sentiment de s'être fait voler par cela. Après avoir obtenu le permis, la CS va-t-elle faire ce qu'elle veut?

Catherine Jetté : Nos scénarios pourraient-ils circuler sur le site de l'école, ce que nous trouvons positif?

M. Sorin : Possible d'avoir une présentation YouTube? Verbalisé plutôt qu'écrite?

M. Benoit Auclair : Si vous attendez que vous soyez affectés, il est trop tard. Si vous voulez vous impliquer, j'espère ne pas être le seul à être présent au Comité régionale des parents du Sud le mercredi 17 janvier 2018.

Localisation du bain linguistique

M. Sylvain Couillard présente le document préalablement déposé suivi d'une période de questions.

Question

Myrielle Robitaille : *De quelle façon les considérations seront prises? Comment les propositions seront partagées pour prendre les décisions, en accord ou en désaccord? Les choix école vont-ils être considérés pour accepter le plus d'élèves?*

Pascale Robert : *Les critères actuels de la CSMB qui sont considérés?*

Sylvain Couillard : *Il serait souhaitable que toutes les écoles obtiennent le programme, sinon CJT serait l'endroit favorable.*

Levée de l'assemblée

21h18 par la présidente du CÉ, Mme Pascale Robert.